

Méthode Française – Note d'orientation Raquette d'argent

La raquette d'argent est l'avant dernier niveau des différents grades de la méthode française où le niveau d'exigence est d'ordre départemental.

Celle-ci ne peut être réalisée que par le représentant technique du Comité d'Indre et Loire mais si ce dernier ne peut assurer le déroulement de l'épreuve, alors il pourra attribuer la dérogation à un autre éducateur diplômé (BEES1 ou DEJEPS minimum).

En aucun cas, le club ne peut faire passer ce niveau sans même avoir effectué une demande auprès du CILTT.

Le Comité organise quant à lui une journée par an, au minimum, pour faire passer ce niveau avec un jury composé d'éducateurs diplômés.

Toute réussite de passage de grade devra être validée par le « tampon du CILTT-FFTT » sur le diplôme.

Afin de rendre ce niveau cohérent, un joueur ne pourra pas tenter de passer celui-ci plus de 3 fois par an : entre Septembre et décembre / entre Janvier et Mars / entre Avril et Juin / pas de passage entre Juillet et Août

Comment est-ce qu'un jeune du club peut passer le grade?

- Vous pouvez l'inscrire à une journée du Comité avec les conditions ci-dessous réunies.
- Vous pouvez organiser un passage au sein du club en effectuant une demande auprès du Conseiller Technique Départemental pour que celui-ci vienne avec proposition de 2 dates au choix ainsi que les joueurs concernés au moins 1 mois avant la première proposée.

Les conditions pour s'inscrire à la raquette d'argent :

- être licencié FFTT
- être titulaire du grade de la raquette de bronze
- Ne pas avoir passé ce même grade dans une même période citée ci-dessus s précédant la date du passage par le Comité.

Les cas dans lesquels la validation du diplôme ne peut être prise en compte :

- Je ne suis détenteur que de la balle blanche et balle orange.
- C'est la 4^{ème} fois que je tente le passage dans la saison (limité à 3 passages /an)
- C'est l'entraîneur du club qui l'a faite passer
- Je n'ai pas eu de dérogation.